



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Ateliers industriels de l'aéronautique : perte d'attractivité face au privé

Question écrite n° 6426

Texte de la question

M. Florent Boudié appelle l'attention de M. le ministre de l'action publique, de la fonction publique et de la simplification sur la situation préoccupante des ouvriers de l'État travaillant au sein des ateliers industriels de l'aéronautique (AIA). Ces ouvriers, qui assurent des missions stratégiques de maintenance aéronautique pour le compte de l'État, subissent depuis plusieurs années une dégradation continue de leur pouvoir d'achat. La suppression des bordereaux ouvriers en 2017, combinée à l'indexation de leurs rémunérations sur le point d'indice de la fonction publique - gelé de 2017 à 2022 puis revalorisé de manière insuffisante en 2022 et en 2023 - a conduit à une perte estimée à plus de 20 % de leurs revenus. Dans le même temps, les entreprises aéronautiques privées concurrentes ont procédé à des augmentations salariales significatives, rendant le secteur public nettement moins attractif pour les travailleurs qualifiés. Cette situation compromet le recrutement et la fidélisation des compétences essentielles au bon fonctionnement des AIA. Aussi, il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend mettre en place pour revaloriser la rémunération des ouvriers de l'État exerçant dans les AIA et assurer l'attractivité de ces métiers face au secteur privé.

Données clés

Auteur : [M. Florent Boudié](#)

Circonscription : Gironde (10^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6426

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : [Action publique, fonction publique et simplification](#)

Ministère attributaire : [Armées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 mai 2025](#), page 3176